



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

12 avril 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.315

**OBJET : REVERSEMENT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL GENERAL
AU DELEGATAIRE DES CRECHES MUNICIPALES.**

Le 12/04/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 05 Avril 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, M. Victor TONIN à M. Yannick DECARA

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Danièle BRUNET, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Fatima DRAOUZIA donne lecture du rapport ci-joint.



03.03

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 12/04/10

RAPPORTEUR : Mme Fatima DRAOUZIA

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : REVERSEMENT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL GENERAL
AU DELEGATAIRE DES CRECHES MUNICIPALES. - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Début 2009, la Ville d'Aix-en-Provence a sollicité auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône l'attribution de subventions de fonctionnement au titre du soutien accordé aux 22 structures municipales relevant de la Petite Enfance.

Le Conseil Général a versé le 11 décembre 2009 un montant global de 184 140 € correspondant à une aide de 220 € par place agréée.

Ces subventions précédemment accordées à l'Association des Crèches ont été octroyées à la Ville d'Aix-en-Provence du fait du changement de gestionnaire.

Il convient donc aujourd'hui de procéder au reversement des 184 140 € à la société LPCR DSP AIX, délégataire des crèches municipales depuis le 1^{er} janvier 2009.

Aussi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le reversement des 184 140 € (*cent quatre vingt quatre mille cent quarante euros*) dont le détail figure ci-après,
- **DIRE** que cette somme de 184 140 € sera imputée sur la ligne budgétaire 9264-611-2493 'Les Petits Chaperons Rouges' qui présente les disponibilités suffisantes,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Madame l'Adjoint délégué à la Jeunesse et à la Petite Enfance à signer tous les documents afférents à cette affaire,

2010.315 - REVERSEMENT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL GENERAL AU DELEGATAIRE DES CRECHES MUNICIPALES.

Présents et représentés	: 51
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le :
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

L'Oasis	5 500 €
Pin d'Epices	8 800 €
Lou Rigaou	13 200 €
Tom Pouce	3 300 €
Verseau / Le Petit Jardin	3 300 €
La Ribambelle	13 200 €
Les Enfants du Wallon	11 000 €
L'Ile aux Enfants	13 200 €
Les Contines	8 580 €
Pom d'Happy	13 200 €
Les Bout'Chous	7 700 €
Baby Symphonie	8 800 €
Calin Caline	8 800 €
L'Atelier	6 600 €
Berlingot	8 800 €
L'Aquarelle	11 000 €
Les Canaillous	5 500 €
Pirouette	5 500 €
Françoise Dolto	8 800 €
Les Aquanautes	2 200 €
Le Tipi	6 380 €
Cache-Cache	10 780 €

**Multi-accueils municipaux concernés par le reversement de la subvention du Conseil
Général des Bouches-du-Rhône.**